

VUE D'ENSEMBLE

Avantages de l'investissement dans la santé sexuelle et reproductive dans l'Union africaine

Ces dernières décennies, la plupart des pays d'Afrique ont amélioré la disponibilité des soins de santé sexuelle et reproductive, mais beaucoup de personnes n'ont toujours pas accès à ces services essentiels. Cette fiche d'information présente des données pour 2019 sur la nécessité, l'impact et le coût d'un investissement complet dans les services de santé sexuelle et reproductive parmi les femmes âgées de 15 à 49 ans dans 53 États membres de l'Union africaine.

L'Union africaine a fait de la santé et du développement une priorité continentale. Elle a établi à ce titre de solides cadres de politique qui englobent la santé et les droits sexuels et reproductifs. Cette fiche d'information met en lumière ces différents cadres, illustrant les principaux engagements dans les domaines d'investissement visés et la nécessité de cet investissement.

Engagements politiques de l'Union africaine

- L'initiative Agenda 2063 comprend une feuille de route qui souligne l'importance de l'investissement dans les femmes et les jeunes, pour réaliser une vision de l'Afrique où le développement est entraîné par les populations et axé sur elles.

POINTS ESSENTIELS

- Les politiques de l'Union africaine préconisent un investissement dans la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) intégré aux efforts de développement.
- Les soins de santé sexuelle et reproductive actuels ne sont pas conformes aux normes recommandées et n'atteignent pas toutes les personnes qui en ont besoin.
- La contraception moderne est un composant essentiel et économique de la SDSR. Chaque dollar supplémentaire consenti aux services de contraception ferait baisser le coût des soins de santé maternelle et néonatale, et de l'avortement de 2,77 dollars américains en Afrique.

- Les autres politiques centrées sur la population, le développement et la santé et les droits reproductifs sont: la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement en Afrique après 2014, le Protocole de Maputo, le Plan d'action de Maputo 2016–2030 et la « Feuille de route de l'Union africaine sur Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse ».
- L'Union africaine a aligné ses engagements sur les Objectifs de développement durable — en particulier l'objectif 3, cible 3.7 — pour assurer l'accès universel aux services de soins de santé sexuelle et reproductive à l'horizon 2030.

Besoin d'investissement

- Les services de santé sexuelle et reproductive coûtent actuellement 7,8 milliards de dollars par an en Afrique— soit environ 6 dollars par habitant chaque année —, y compris les coûts de soutien des programmes et systèmes et ceux de prestation des services.
- Les soins de santé sexuelle et reproductive actuels ne sont pas conformes aux normes recommandées et n'atteignent pas toutes les personnes qui en ont besoin. Répondre aux besoins de ces services essentiels pour toutes les femmes représenterait un coût de 22,50 dollars par habitant et par an en Afrique.

L'investissement complet dans les services essentiels conduirait à une baisse sur l'ensemble des résultats



Grossesses non planifiées
Naissances non planifiées
Avortements non sécurisés



Décès néonataux



Décès maternels

- L'élargissement des services de contraception aide à compenser le coût de l'amélioration des soins liés à la grossesse et néonataux en réduisant le nombre de grossesses non planifiées. Chaque dollar investi dans les services de contraception au-delà du niveau actuel permettrait d'économiser 2,77 dollars du coût des soins maternels, néonataux et d'avortement améliorés.

Impact d'un investissement complet dans les services essentiels

- Les grossesses et naissances non planifiées et les avortements non sécurisés diminueraient chacun de 78%.
- La mortalité maternelle diminuerait de 64%.
- La mortalité néonatale diminuerait de 71%.
- Les cas d'infertilité causés par les IST non traitées seraient éliminés.

Actions

Les États membres doivent mettre en œuvre des mécanismes de financement nationaux et continentaux en vue d'améliorer l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive économiques de qualité. Les investissements doivent viser la satisfaction des besoins essentiels de santé sexuelle et reproductive et assurer l'apport de soins aux populations les plus vulnérables et chroniquement les plus marginalisées, y compris les adolescentes.

Source

L'information présentée dans ce document peut être consultée en ligne dans les tableaux supplémentaires dans Sully EA et al., *Adding It Up: Investing in Sexual and Reproductive Health 2019*, New York: Guttmacher Institute, 2020, <https://doi.org/10.1363/2020.31593>. Les données concernent tous les États membres de l'Union africaine, à l'exception des Seychelles et de la République arabe sahraouie démocratique (Sahara occidental).

Remerciements

Ce document a bénéficié du soutien d'UK Aid sous les auspices du gouvernement britannique, ainsi que de subventions de la Bill & Melinda Gates Foundation et du ministère néerlandais des Affaires étrangères. Les observations et les conclusions exprimées sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement les positions ou les politiques des bailleurs de fonds. Les auteurs remercient le sous-bureau de la Fédération internationale pour la planification familiale Région Afrique (IPPFRA) auprès de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies, l'African Institute for Development Policy (AFIDEP) et l'African Population and Health Research Center (APHRC) pour leur révision de cette fiche d'information.

Retrouver cette fiche d'information et des autres dans la série de cinq fiches, Investir dans la santé sexuelle et reproductive dans l'Union africaine, <https://www.guttmacher.org/fr/fact-sheet/investing-sexual-and-reproductive-health-african-union>.



Une bonne politique de santé reproductive commence par une recherche fiable

[guttmacher.org](https://www.guttmacher.org)

125 Maiden Lane
New York, NY 10038
212.248.1111
info@guttmacher.org